

COUPON D'INSCRIPTION

A retourner par courrier à Réseau Animation 8 place de l'Hôtel de Ville à Niederbronn-les-Bains ou à l'animatrice avec obligatoirement le règlement

NOM Prénom

Adresse.....

CP : VILLE :

Tél. OBLIGATOIRE : Mail :@.....

N° CAF Obligatoire :

Inscris mon (mes) enfant (s) :

Nom Prénom Né(e) le Garçon Fille Classe

Nom Prénom Né(e) le Garçon Fille Classe

Nom Prénom Né(e) le Garçon Fille Classe

Mon enfant sera cherché par : Tél :

Nom et téléphone des personnes à joindre en cas d'absence des parents :

1 : 2 :

Mon enfant a le droit de rentrer seul : oui non

J'autorise mon(es) enfant(s) à être photographié(s) : oui non

Ces images pourront être utilisées, sous différents supports de communication (expositions organisées par notre association, publication DNA ou plaquettes d'informations, internet, diffusion sur le canal local...), ceci dans le but de relater, d'informer, promouvoir nos différentes actions et animations.

1 / J'inscris mon enfant sur un site fonctionnant en journée complète :

Pflimlin

	01/03	08/03	15/03	22/03	29/03	05/04	12/04
7h30 à 14h avec repas							
7h30h à 12h sans repas							
12h à 18h30 avec repas							
14h à 18h30 sans repas							
Journée							

Carte adhérent obligatoire : (valable du 01/07/2022 au 30/06/2023)

individuelle 5€ famille (2 enfants et+) : 8€ déjà membre

Total à régler : € (**joindre impérativement le règlement pour valider l'inscription**)

Payé par : Espèces Chèque CB

Signature :

Informations complémentaires :

- **Pas d'inscription par mail ou par téléphone**
 - Vous pouvez également vous inscrire en vous connectant à notre nouveau **portail famille**.
- Pour cela :

- Allez sur www.reseau-animation.com rubrique « portail famille »
- Ou scannez le QR code ci-contre :



(Si vous n'avez pas encore créé votre compte sur le portail ou que vous êtes une nouvelle famille, merci de contacter le siège au 03 67 10 03 15)

- **Paiement à la réservation obligatoire**
- **Les inscriptions sont fermes et définitives**
- En cas d'absence d'un enfant inscrit, un remboursement ne sera fait que sur justificatif médical présenté dans les 48h.
- L'inscription au préalable est souhaitable afin d'assurer le bon déroulement des animations proposées.
- La carte de membre est obligatoire pour participer aux activités
- Joindre obligatoirement fiche sanitaire de liaison + règlement + avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020

Tarifs :

Pour accéder au tarif des accueils des mercredis d'une commune de la CAH (Communauté d'Agglomération de Haguenau) :

1. Scannez le QR ci-contre



2. Ou allez sur :

<https://www.agglo-haguenau.fr/services-en-ligne/simulateur-des-tarifs-periscolaires-extrascolaires/>